

Centre Ornithologique du Gard

✓ Avenue du Champ de Foire - 30190 Saint-Chaptes - 全 04 66 63 85 74
✓ 285 rue Gilles Roberval, Parc Kennedy bâtiment C - 30900 Nîmes - 全 04 66 06 83 36
✓ 3850c@cogard.org - ৩ www.cogard.org

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 9 AVRIL 2022

Le 9 Avril 2022, à 14 h, au Centre du Scamandre à Vauvert, les membres de l'association COGard se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Étaient présents 50 adhérents, le nombre de procurations était de 14. Le nombre de votants était donc de 64. Le nombre d'adhérents de l'association était de 214 membres au 31/12/2021.

L'Assemblée était présidée par M. Jean-Pierre TROUILLAS, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mr Fabien ROY, secrétaire-adjoint de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- Rapports moral et financier,
- Approbation des rapports,
- Rapports d'activités des actions bénévoles et des actions salariées
- Élection des membres du Conseil d'Administration.

Le Président, Jean-Pierre Trouillas, a présenté le rapport moral* de l'Association.

Le trésorier, Bruno GRENIER en a présenté le rapport financier* avec la clôture des comptes 2021 et le budget prévisionnel 2022. Suite aux interventions de quelques membres présents, il est convenu que les comptes 2022 seraient présentés en comptabilité analytique. Cette formule permettra une lecture plus précise des affectations, en prenant, toutefois, bien garde que ce ne soit pas la gestion qui donne sens à l'action. Par ailleurs, plusieurs adhérents proposent d'affecter les bénéfices de vente de l'Atlas ainsi que les montants des cotisations et des dons à une ligne budgétaire dédiée aux actions bénévoles. Celle-ci sera examinée en Conseil d'Administration.

Conformément à l'ordre du jour, le Président a mis aux voix les différents rapports :

- Rapport Moral : approuvé à l'unanimité des 64 votants
- Rapport Financier : approuvé à l'unanimité des 64 votants moins 3 abstentions

Le Président a ensuite présenté le bilan d'activités des actions bénévoles*, avec une attention particulière sur :

- La Connaissance
 - Validation sur Faune LR, objectifs et méthode (Pierrick Decouvoux)
 - Enquête Hirondelles (Christian Hubert)
 - Bibliothèque associative et Sorties Ornitho (Marie-Jo Valéro)
- Démarches Juridiques : Dépôts de plainte pour atteintes à la biodiversité (Jean Pierre Trouillas)
- Actions de diffusion : Groupe Communication, Forum, Expos photos (Hervé Servoise)

Le Directeur, Daniel Bizet, a présenté le rapport d'activités des équipes professionnelles de l'association. Celles-ci se composent à ce jour de 14 salarié(e)s, représentant 7,4 Équivalents Temps Plein (ETP). Pour illustrer ce bilan, une attention particulière fut portée à quelques actions :

- Suivi des espèces : l'œdicnème criard en Costières (Margaux Moralès)
- Mécénat avec des viticulteurs en Costières et Côtes du Rhône (Cécile Chaillot)
- Nouvelles compétences : Pilotage de drone et détection d'espèces (Cyrille Sabran)
- Actions de sensibilisation : « Raconte-moi ta nature », la parole aux enfants (Marion Fraysse et Christian Hubert, bénévole)
- Vie Associative : renforcement des relations inter-associations naturalistes aux fins de création d'un groupe de réaction et d'intervention face aux atteintes à la biodiversité

Parmi les projets pour 2022, deux ont fait l'objet d'intervention particulière :

- Le projet associatif : 1ère étape d'élaboration, résultats du questionnaire (Bruno Grenier)
- « Les nouveauxdis du COGard » : enquête sur l'opportunité de reprendre un cycle de conférence (Marie-Jo Valéro)

L'ordre du jour appelle l'élection des membres du Conseil d'Administration. Sont élus, membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, par l'Assemblée : Jean Pierre Trouillas, Bruno Grenier, Charles-Antoine Tuloup, Fabien Roy Ils exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

A Nîmes, le 9 avril 2022

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Fabien ROY

Jean-Pierre TROUILLAS







Nos partenaires :



